

<https://ugtg.org/spip.php?article1064>



Ménag' Arts, esplwatè ; Pôle Emploi Guadeloupe, rousoulè !

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne dimanche 30 août 2009

Date de parution 31 août 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

MÉNAJ' AW' ESPLWATÈ, POL ANPLWA ROUSOULÈ !

MENAG'ARTS une association présidée par **Maguy ARSENS** ayant pignon sur rue exploite sans scrupule, plus de 80 salariés en CAE, Contrat d'accompagnement dans l'emploi, avec la complaisance bienveillante des services de Pôle emploi et de la direction du travail de Guadeloupe. **Travayé mobilizé mét on fren adan sa !**

Que se passe t-il dans cette association ?

Depuis fin 2007, soit à peine deux ans, MENAG'ARTS a signé 154 CAE. 11 d'entre eux ont été rompus. 42 renouvelés. Personne ne sait, surtout pas la présidente, combien de salariés compte actuellement cette association ! **Man ARSENS** nous dit 73, certains documents administratifs 90 !

Le 31 mai dernier, 4 salariés en fin de contrat font une descente dans les locaux de l'association pour exiger leurs documents légaux et leur salaire. L'association se fait tirer l'oreille pour remettre l'attestation Pôle emploi et le dernier salaire de ces employés. Les virements aux associations de l'ASP, Agence de services et de paiements qui remplace le CNASEA, sont effectués depuis le 20 du mois. **Nou fey kraché lajan-la !**

L'intervention de ces 4 salariés dont le contrat n'est pas renouvelé car ils n'acceptent pas sans réagir d'être pressés comme des citrons, permet la prise de conscience et l'entrée en lutte de dizaines de leurs collègues. Elles travaillent dans des conditions éprouvantes et indignes : elles font le ménage et le repassage sans vêtements et bottes adaptés, ne disposent pas toujours des produits de nettoyage qu'elles sont obligées d'acheter avec leur maigre salaire, n'ont pas de visite à la médecine du travail, travaillent en hauteur sans aucune protection. Elles sont victimes d'allergies aux produits de nettoyage ou d'autres maux dus aux travaux pénibles.

Les arrêts maladie et arrêts pour accidents du travail ne sont pas remboursés par la CGSS. Et la convention collective des entreprises de propreté n'est pas appliquée.

Les salariées subissent régulièrement des coupes sombres sur leurs salaires pour des absences imaginaires et effectuent des heures complémentaires non rémunérées. Et quand cela ne suffit pas la directrice ou la présidente invente une faute qui conduit à la mise à pied, parfois sans entretien préalable de la salariée et toujours sans aucun respect de la procédure ! Condamnée sans pouvoir s'expliquer !

Il faut dire que ces employées sont en majorité des dominicaines et des haïtiennes !

Lorsque ces femmes ont la confirmation qu'elles travaillent sans aucune protection sociale, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

LA GREVE EST DECLENCHEE.

Pendant une séance de négociation, des voyous armés de coutelas et de couteaux déboulent dans la salle menaçant les grévistes.

Et pendant ce temps là, les services de Pôle emploi, alertés depuis mai 2009, se contentent de faire un signalement à la l'inspection du travail qui se rend une fois dans l'entreprise et renvoie à septembre une vérification en détail des documents obligatoires !

Cela n'empêche pas Pôle Emploi Abymes de renouveler en juin de nouveaux CAE pour 15 salariés en antidatant les contrats de travail et les conventions destinées au paiement par l'Etat ! Mi travay a yo !

Interrogés, les services de Pôle emploi, **DUMIRIER** son directeur régional en tête, prétendent, toute honte bue, que les abus de **Man ARSENS** relèvent d'un conflit du travail ! Comment s'étonner après que **Maguy ARSENS** fasse mine d'apprendre qu'elle devait remettre leur contrat de travail aux 15 salariés renouvelés en juin qui, en août 2009, n'avaient encore aucun document en mains !

Sous la pression de la mobilisation des salariés LKP contrats aidés et précaires, en juillet !!! 2009 **Maguy ARSENS** est contrainte à effectuer les déclarations à la CGSS. Mais sure de l'impunité et de la mollesse des services de Pôle emploi, de la CGSS et de la direction du travail, elle continue la fraude en ne déclarant que l'année 2009 pour des salariés embauchés en 2008 voire en 2007 ! Pour toute réponse à la protestation des salariés les services concernés déclarent que **Man ARSENS** a commencé à régulariser la situation !

Et à la question de savoir si Pôle emploi exigera le remboursement des subventions de l'Etat, ce que cette institution est habilitée à faire sans aucune autorisation ni de la Préfecture, ni de l'inspection du travail, **DUMIRIER** fait de nouveau la poule !

La lutte des salariés en contrats aidés et précaires continue !

A **MENAG'ARTS** les employées sont déterminées à faire payer à la présidente tout ce qu'elle leur doit, de gré ou de force !

D'autres salariés d'association sont victimes de pwofitasyon ! Ce n'est pas une fatalité ! Faire reculer ces exploiters c'est possible. La mobilisation se poursuit

GRANDE MANIFESTATION DANS LES RUES DE BASSE-TERRE

**LUNDI 31 AOUT 2009
RASSEMBLEMENT 9 HEURES
ROND POINT DES CHEVAUX
BASSE TERRE**

Contactez LKP contrats aidés et précaires :

Karine 0690 579 113-Jean-Marc 0690 160 613-Manuella 0690 568 813-Agnès 0690 303 025

CGTG

Pointe-à-Pitre, le 25/08/09